



FORMULAIRE DE COMMANDE TARIFS POUR SERVICES ÉLECTRIQUES

1

TARIF RÉDUIT DE PRÉCOMMANDE

- APPLICABLE POUR LES ORDRES REÇUES 7 JOURS AVANT L'OUVRETURE DE L'ÉVÈNEMENT.

SERVICES ÉLECTRIQUES

DESCRIPTION DU SERVICE	TARIFS		*PRÉCISER SI UNE MISE À LA TERRE NEUTRE EST REQUISE	QUANTITÉ	TOTAL \$
	TARIF RÉDUIT DE PRÉCOMMANDE	TARIF RÉGULIER			
15 A standard - 120 V Prise double	86,00\$	110,00\$			
15 A standard - 120 V Fourplex avec la corde plate	158,00\$	226,00\$			
20 A Monophasé - 120 V Prise simple	100,00\$	146,00\$			
30 A Monophasé - 120 V Prise simple*	132,00\$	181,00\$			
20 A Monophasé - 208 V*	127,00\$	181,00\$			
30 A Monophasé - 208 V*	158,00\$	226,00\$			
40 A Monophasé - 208 V*	210,00\$	270,00\$			
50 A Monophasé - 208 V*	215,00\$	313,00\$			
20 A Triphasé - 208 V*	175,00\$	237,00\$			
30 A Triphasé - 208 V*	186,00\$	245,00\$			
40 A Triphasé - 208 V*	215,00\$	270,00\$			
50 A Triphasé - 208 V*	249,00\$	365,00\$			
60 A Triphasé - 208 V*	282,00\$	395,00\$			
70 A Triphasé - 208 V*	385,00\$	550,00\$			
100 A Monophasé ou Triphasé - 208 V*	470,00\$	683,00\$			
200 A Monophasé ou Triphasé - 208 V*	615,00\$	874,00\$			
400 A Monophasé ou Triphasé - 208 V*	1169,00\$	1674,00\$			
30 A Triphasé - 600 V*	243,00\$	485,00\$			
60 A Triphasé - 600 V*	420,00\$	600,00\$			
100 A Triphasé - 600 V*	621,00\$	886,00\$			
200 A Triphasé - 600 V*	958,00\$	1374,00\$			
400 A Triphasé - 600 V*	1540,00\$	2190,00\$			

REMARQUE:

- Avant que tout équipement ne puisse être branché, il doit afficher une étiquette d'approbation CSA ou locale de la Division de la sécurité au travail, Direction de la mécanique et de la technique, pièce 500, Édifice Norquay, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P8. Téléphone : 945-3373.
- Le Centre exige un schéma de votre aire d'exposition, détaillant l'emplacement des appareils et des connexions électriques avant l'installation des services de 208 et 600 volts. Ce tarif comprend l'installation, l'entretien, l'énergie électrique et le retrait de service à la conclusion de l'évènement. Ce tarif n'inclut pas le branchement ou le débranchement de l'équipement de l'exposant.
- Le service électrique double standard fournit un maximum de 15 ampères de puissance électrique à 120 volts. Lorsque les exigences de l'exposant dépassent 15 ampères, des unités additionnelles doivent être commandées afin d'éviter toute surcharge. Le tarif pour chaque unité standard de service électrique double comprend l'installation à un point précis, l'entretien, l'énergie électrique et le retrait de service à la conclusion de l'évènement.
- Les frais de branchement couvrent les coûts des conditions électriques, les lignes temporaires, et l'acheminement du courant au kiosque. Le service comprend l'acheminement du courant à un point et une connexion dans le kiosque. Les frais comprennent l'entretien pendant l'exposition, le retrait après l'exposition et la consommation de courant. **Les frais ne couvrent pas le câblage à l'intérieur du kiosque, le travail de réparation ou les travaux de câblage spécial du sectionneur ou du panneau de distribution à l'équipement de l'exposant. La facturation du travail effectué dans le kiosque ou pour le câblage spécial sera basée sur le temps et le matériel.**
- Service de connexion motorisée — Un demi HP ou plus grand doit être 208 ou 600 volts. (Frais minimum varient entre une demie et quatre heures.) Tarifs de main-d'œuvre :
 Lundi au vendredi 08:00 à 16:30 62,25\$ /heure Dimanche jeudi minuit à 8:00 186,00\$ /heure
 Lundi au vendredi 16:30 à minuit 124,50\$ /heure Jours fériés 186,00\$ /heure

TOTAL PARTIEL \$ _____
 TAXE DE VENTE PROVINCIALE 7% _____
 N° TPS R121426019 6% _____
 TOTAL \$ _____

- LE SERVICE ÉLECTRIQUE SERA FOURNI TEL QUE COMMANDÉ. TOUTES MODIFICATION À LA COMMANDE ORIGINALE OCCASIONNERA DES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES.
- AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUÉ SUR LES COMMANDES ORIGINALES.
- AUCUN CRÉDIT NI REMBOURSEMENT NE SERA ÉMIS POUR LES SERVICES D'ÉLECTRICITÉ NON UTILISÉS.

Nom de l'entreprise _____ Évènement _____ Date de l'évènement _____
 Adresse de l'entreprise _____ Ville _____ Province ou État _____ Code postal _____
 Numéro de téléphone - Siège social _____ Numéro de téléphone - Local _____ Numéro de télécopieur _____
 Nom du représentant (En lettres carrées) _____ Titre _____
 Signature _____ Date _____

La fourniture de services par des entrepreneurs externes à l'intérieur du Winnipeg Convention Centre peut occasionner des frais facturés au fournisseur ou au client.

LE PAIEMENT COMPLET DOIT ACCOMPAGNER LA COMMANDE ; VOIR AU VERSO POUR CONDITIONS DE PAIEMENT
 SI LE PAIEMENT S'EFFECTUE PAR CARTE DE CRÉDIT, VEUILLEZ PRÉCISER :
 CARTE DE CRÉDIT: _____ DATE D'EXPIRATION _____
 NUMÉRO DE CARTE _____
 NOM DU TITULAIRE DE CARTE: _____

N° de kiosque



RÈGLEMENTS SUR LES SERVICES ÉLECTRIQUES

TOUTES les connexions électriques, les installations, les assemblages, les moteurs ou appareils électriques en opération doivent conformer aux codes d'électricité et d'incendie fédéraux, provinciaux et municipaux.

TOUT équipement, peu importe la source d'alimentation, doit se conformer à tous les codes de sécurité.

IL EST INTERDIT AUX EXPOSANTS de surcharger les circuits électriques, peu importe la tension et l'ampérage.

La surcharge des circuits à la suite d'un problème d'équipement ne sera excusée que lors de la première interruption du courant. L'équipement ne peut être redémarré avant qu'un « électricien W.C.C. » ait vérifié l'équipement pour déterminer la source du problème et corriger le défaut.

EN AUCUN TEMPS une personne autre qu'un « électricien W.C.C. » ou un entrepreneur électrique licencié, ayant reçu la permission par la Convention Centre Corporation, ne pourra effectuer les branchements et débranchements électriques.

IL EST INTERDIT AUX EXPOSANTS d'utiliser de l'équipement qui n'est pas adéquatement protégé par un appareil coupe-circuit contre les surcharges. Un tel appareil fera partie de l'équipement ou pourra être installé lors de l'installation initiale. Lorsqu'approuvée par un « électricien W.C.C. », une protection de circuit normale sera adéquate.

IL EST INTERDIT d'utiliser des socles à « clip », des fils de lampe ou de latex dans les étalages, ou des prises de branchement doubles ou triples.

La Winnipeg Convention Centre Corporation se réserve le droit de vérifier et inspecter n'importe quel et tous équipements, connexions électriques, et installations utilisés par les clients lors de leur présence dans le Centre. Un « électricien W.C.C. » peut, en tout temps, vérifier la tension et l'ampérage de n'importe quel kiosque. Tout écart découvert sur les systèmes électriques devra être immédiatement corrigé ou l'alimentation sera interrompue.

Toute plainte devra être présentée par l'exposant avant la fin de l'exposition afin d'être adéquatement examinée.

LES APPAREILS SPÉCIAUX nécessitant des ingénieurs ou techniciens d'entreprise pour leur assemblage, entretien, travail préparatoire, et fonctionnement peuvent être mis en place sans un « électricien W.C.C. », toutefois, toutes les connexions de services et les protections contre les surcharges pour lesdits appareils doivent être effectués par un « électricien W.C.C. » uniquement.

TOUT APPAREIL doit être adéquatement étiqueté et raccordé avec des informations complètes au sujet du type d'alimentation, de la tension, de la phase, du cycle, du HP, etc.

TOUT MATÉRIEL et équipement fourni par le Centre pour cette commande demeurera la propriété du Centre et sera retiré UNIQUEMENT par le Centre à la fin de l'exposition.

LES PRISES PERMANENTES DE MUR, DE COLONNE et d'édifice ne font pas partie de l'aire du kiosque et ne doivent pas être utilisées par l'exposant à moins de précisions contraires.

L'ALIMENTATION pour les lumières et les étalages sera activée une heure avant l'heure d'ouverture de l'exposition et fermée à l'heure de fermeture, et ce, quotidiennement.

À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, les électriciens du Centre sont autorisés à couper les couvertures sur le plancher pour effectuer l'installation des services.

LES TARIFS SONT MODIFIABLES SANS PRÉAVIS.

AUCUN CRÉDIT NE SERA ÉMIS POUR LES SERVICES D'ÉLECTRICITÉ INSTALLÉS ET NON UTILISÉS.

Remarque important- Veuillez prendre note des conditions de paiement

1. Toutes les commandes doivent être accompagnées d'un chèque au montant complet de la commande, lequel inclut la taxe de vente provinciale du Manitoba et la TPS.
2. Toute commande prise dans l'aire d'exposition pendant les heures d'accès désignées de l'évènement/spectacle doit être réglée en argent comptant, par chèque(avec pièce d'identité approuvée) ou par carte de crédit. (Cartes de crédit acceptées: American Express, Visa, MasterCard, et En Route.)
3. Le taux de facturation des services sera en conformité avec le Tarif réduit de précommande ou le Tarif régulier inscrits au verso.
4. Le Tarif réduit de précommande sera le taux facturé si, pour des raisons hors du contrôle du Winnipeg Convention Centre, ce formulaire est posté moins de 14 jours avant la date de l'évènement/spectacle.

VEUILLEZ REMPLIR CE FORMULAIRE, Y INCLURE LE PAIEMENT, PUIS FAIRE SUIVRE À :

Téléphone : (204) 957-4538

Télécopie : (204) 957-4576

WINNIPEG CONVENTION CENTRE
EVENT SERVICES

375, AVENUE YORK, WINNIPEG (MANITOBA), R3C 3J3